

La nécessité pour la femme de se couvrir face à l'homme étranger compte parmi les questions islamiques d'importance, spécifiée dans le Noble Coran lui-même. Aussi n'y a-t-il pas de doute à avoir quant à l'essentiel du problème du point de vue islamique.

Le fait que la femme se couvre aux yeux de l'homme étranger est une des manifestations de la nécessité de limitation entre hommes et femmes étrangers les uns aux autres, tout comme la non-licence de tête à tête entre eux en constitue une autre manifestation. Ce sujet doit être étudié en cinq parties:

- 1) Le "couvrement"¹ est-il une des caractéristiques de l'Islam, transmise par les musulmans aux non-musulmans après l'avènement de l'Islam? Ou bien existait-il également chez d'autres peuples antérieurement à l'Islam?
- 2) Quelle est la raison d'être du "couvrement"? Comme nous le savons, il n'existe chez les animaux aucun type de limite entre mâle et femelle, librement en relation l'un avec l'autre. La loi naturelle primaire veut qu'il en soit également ainsi des êtres humains. Quelle cause suscita-t-elle donc l'apparition d'une limitation, d'un obstacle entre les genres féminin et masculin, sous la forme du "couvrement" ou sous d'autres formes?
- Ceci ne se réduit pas au "couvrement", et c'est l'éthique sexuelle qui, dans l'absolu, constitue le lieu d'une telle question, laquelle se pose également au sujet de la pudeur et de la chasteté. Si les animaux n'éprouvent pas de pudeur dans les questions sexuelles, il existe par contre en l'être humain, en particulier de sexe féminin, les sentiments de pudeur et de réserve.
- 3) La philosophie du "couvrement" selon l'Islam.
- 4) Objections et difficultés.
- 5) Quelles sont les limites du "couvrement" islamique? L'Islam prône-t-il la réclusion de la femme, ainsi que le dénote le sens du terme "*hijab*", ou bien le fait que la femme couvre son corps face à l'homme étranger sans être pour autant contrainte de se retirer de la société? Et dans le second cas, quelle est la limite du "couvrement"? Le visage et les mains doivent-ils être également couverts, ou bien suffit-il que le soit le reste du corps? Et de manière générale, existe-t-il en Islam une question que l'on intitulerait "les limites de la pudeur"? En d'autres termes, existe-t-il en Islam une troisième voie qui ne soit ni la

réclusion et l'emprisonnement, ni la "mixité"? En d'autres termes encore, l'Islam prône-t-il la séparation sociale des femmes et des hommes?

Telles sont les questions auxquelles répond ce livre.

1. Nous avons été contraint par l'absence en langue française d'un substantifs pour le verbe 'couvrir' de recourir à ce néologisme pour traduire le terme persan "puchecheh" (N.d.t.)

Source URL: <https://www.al-islam.org/la-question-du-hijab-ayatullah-murtadha-mutahhari/preface>